



Kinshasa, le

17 JUIN 2025

MINISTRE DE LA JUSTICE

Le Ministre d'Etat
Ministre de la Justice et Garde des Sceaux

N/R: 1078 /ARA 105/D/CAB/ME/MIN/J&GS/2025

Transmis copies pour Information à :

- **Honorable Monsieur le Président de l'Assemblée nationale à Kinshasa-Lingwala**
- **Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement**
(Avec l'expression de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement à Kinshasa/Gombe

IC

A Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat
(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents)
Palais de la Nation

Concerne : Ma démission

Excellence Monsieur le Président de la République,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée en me nommant Ministre d'État, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux.

Conformément à vos instructions et à celles de la Première Ministre, j'ai engagé des réformes courageuses dans le secteur de la justice, qui a été qualifié par votre Autorité et par notre peuple de "malade", victime d'une mauvaise distribution.

...//...



Ces réformes audacieuses, menées après de nombreux sacrifices et malgré la résistance de conservateurs hostiles au changement, ont permis, d'une part, de réhabiliter des milliers de nos compatriotes – veuves, orphelins, pauvres et riches – dans leurs droits injustement confisqués par les plus puissants ou par ceux qui sont censés les protéger. D'autre part, elles ont contribué à protéger l'État et ses démembrements (entreprises, services et établissements publics) de la prédation de leurs patrimoines par des réseaux mafieux.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées pour sécuriser les investisseurs et stabiliser le climat des affaires, notamment :

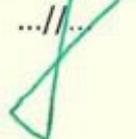
- ✓ La redynamisation du Guichet Unique de Création d'Entreprise, permettant désormais de créer une entreprise en deux jours ;
- ✓ L'insaisissabilité des biens des entreprises du portefeuille de l'État ;
- ✓ La création d'une commission mixte chargée de veiller à la bonne exécution de la justice, qui a aidé à réduire les cas de spoliation des biens des particuliers par des décisions judiciaires iniques des réseaux mafieux ;
- ✓ La mise en place d'un système de gestion informatisée et numérisée des procédures judiciaires au profit des juridictions de commerce.

Parallèlement, plusieurs actions judiciaires dissuasives ont été entreprises, notamment :

- ✓ Des actions judiciaires contre les auteurs et complices de l'agression rwandaise dont notre pays est victime, ayant abouti à des condamnations à des peines de servitude pénale et à la confiscation des biens de certains complices rwandais ;
- ✓ La tenue d'audiences foraines dans le cadre de la lutte contre le banditisme urbain, dont le rôle pédagogique est indéniable (phénomène Kuluna), ayant permis de réduire sensiblement le taux de criminalité à Kinshasa et dans d'autres grandes villes du pays.

Dans le même cadre et dans le but de mettre en œuvre les résolutions des états généraux de la justice de novembre 2024, qui constituent la thérapie adaptée à la maladie dont souffre notre justice, plusieurs autres actions ont été menées, notamment :

- ✓ Le dépôt à l'Assemblée Nationale de la loi portant création du Tribunal Pénal Économique et Financier et du Parquet y rattaché, votre projet de campagne ;
- ✓ La bancarisation des frais du secteur de la justice, ayant contribué à la multiplication des recettes du secteur ;

...//...




Ainsi, j'ai accompli, tant soit peu, mon devoir, celui que vous m'aviez dicté...

En tant que républicain, respectueux de la Constitution et des lois de notre pays, je vous remets ce jour, non sans regret, ma démission pour faire face à ce complot politique dont se revendiquent le Ministre rwandais des affaires étrangères, qui a jubilé à travers son tweet, ainsi que les responsables de l'AFC/M23, dont l'objectif ultime est d'obtenir mon élimination physique.

Constant MUTAMBA TUNGUNGA

IC

